



DÉCOUVRIR LES VOLCANS DE LA CHAÎNE DES PUYs

7 SITES DE VISITES | FICHES PRATIQUES

La Chaîne des Puys est l'une des cinq régions naturelles composant le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Pour la découvrir au mieux, nous vous proposons **7 sites de visites** qui vous permettront de comprendre **le volcanisme récent**. Ils sont situés dans la Chaîne des Puys ou à proximité.

Certains volcans de la Chaîne des Puys ne sont actuellement pas accessibles au public (tous publics ou groupes sur certains sites), sur décision des propriétaires privés. Les différentes parties concernées par ces restrictions d'accès œuvrent de concert pour trouver des solutions rapides et qualitatives, permettant à la fois protection et découverte de ce site (limiter l'érosion, concilier les usages, guider la fréquentation).

Préparer sa visite dans un site naturel

S'il est dit « naturel », un site est pourtant majoritairement utilisé par l'homme autour de nombreux usages traditionnels (agriculture, exploitation forestière, chasse). Pour en tenir compte et respecter la vie du site, merci de bien préparer votre visite et de prendre quelques précautions.

Se documenter pour bien se préparer

Pour préparer toute sortie dans un site naturel, pour comprendre les spécificités de ces espaces et les précautions d'usage, nous vous invitons à consulter les documents suivants, mis à disposition sur le site internet du Parc :

[Enseigner les volcans d'Auvergne : pour une découverte responsable d'un environnement exceptionnel](#)

Ce guide destiné aux enseignants donne l'essentiel des clés pour prévoir une sortie ou un séjour de découverte dans le Parc : accès aux terrains privés, stationnement des bus, respect des troupeaux en estives, des sentiers, de la flore et de la faune, périodes de chasse, informations spécifiques à 3 des massifs du Parc, ressources pour l'hébergement et l'accompagnement par des professionnels.

[La Chaîne des Puys | Fragile par nature](#)

En quelques images, les « bons » gestes à adopter pour visiter de manière responsable ce site naturel classé exceptionnel mais fragile.

[Nature en poche](#)

Petit guide sur les milieux naturels du Parc, les « bons » gestes sur le terrain - non sans humour- et quelques adresses utiles.

[Lave Box Chaîne des Puys \(livret\)](#)

Ce livret destiné aux petits porte sur la connaissance des pratiques et des fragilités du site. Deux enfants, Najim et Fleur, arpentent la Chaîne des Puys et proposent aux lecteurs des expériences et des jeux pour comprendre la naissance des volcans, l'érosion, le respect des paysages, les activités du site...

SITES NATURELS PERMETTANT D'ILLUSTRER
LES PROGRAMMES PEDAGOGIQUES
EN GEOLOGIE ET VOLCANISME

Fiche 1) Puy de Jumes et de la Coquille

Fiche 2) Puys des Gouttes et Chopine

Fiche 3) Puy de Vichatel

Fiche 4) Puy de l'Enfer et Narse
d'espinnasse

Fiche 5) Puy de Monténard

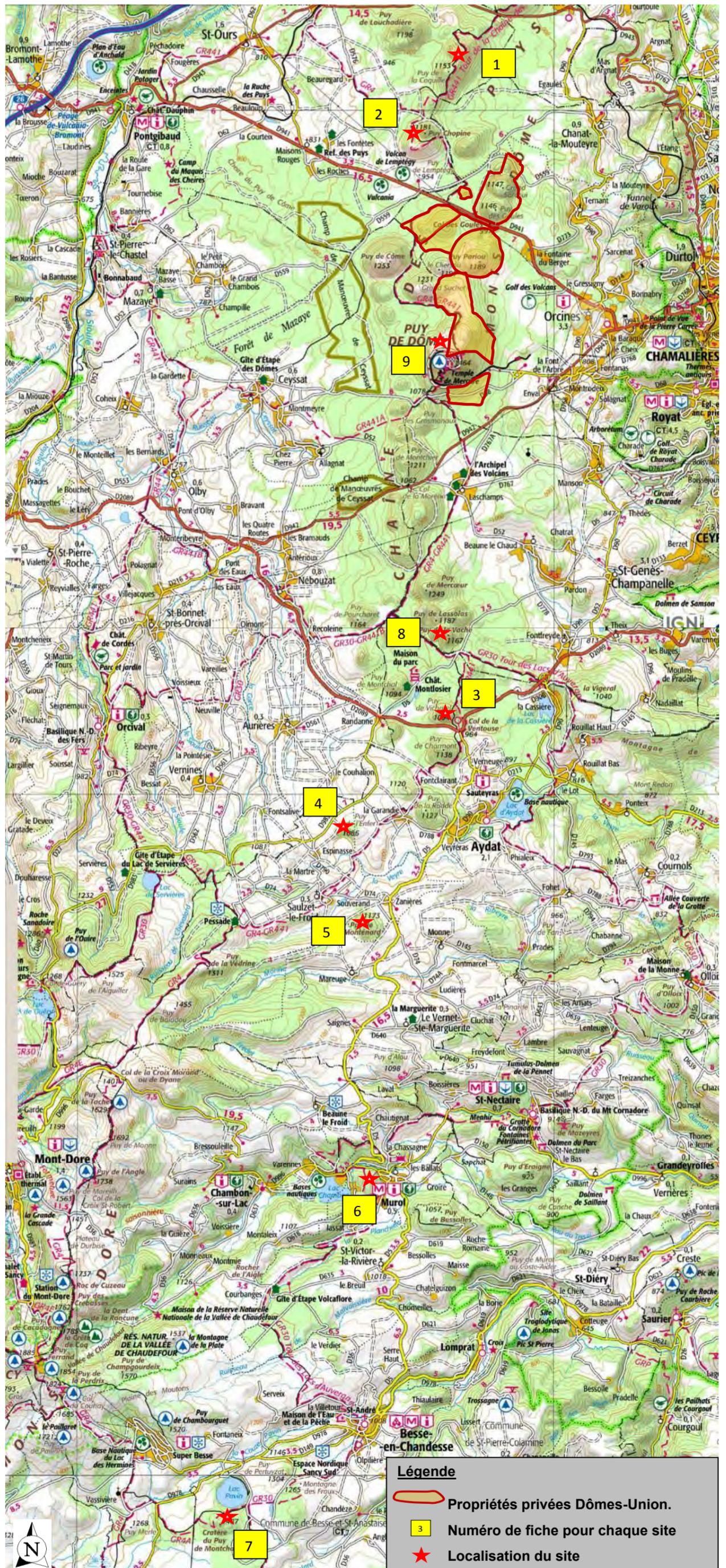
Fiche 6) Puy de Tartaret

Fiche 7) Puy de Montchal

Sites très fréquentés :

Fiche 8) Puy de la Vache

Fiche 9) Puy de Dôme



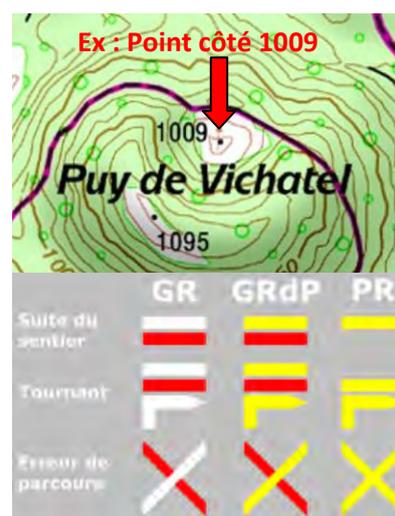
> Utilisation des fiches

Le numéro de chaque fiche est reporté sur la carte globale.

En haut de chaque fiche vous trouverez un lien hypertexte afin de retrouver chaque parcours sur internet. Pour ce faire, il vous suffit de cliquer sur ce lien. La page du site « openrunner » va s'ouvrir. Puis afin d'avoir un fond de carte IGN au 25000 (1cm=250m), vous devez cliquer

sur cette icône , puis sur « **Topo IGN France** ».

Point côté = C'est un point noir accompagné d'un nombre qui correspond à l'altitude exacte du point sur les cartes IGN à une échelle dite au 25000°.



GR = Grande Randonnée ; PR = Petite Randonnée Sur le terrain le balisage est représenté par les sigles sur cette image. Sur chaque fiche vous trouverez la couleur qui correspond au circuit (jaune, bleu, vert...)

Nous vous conseillons dans tous les cas de vous munir d'une carte IGN Top 25 « Chaîne des Puys » ou « Massif du Sancy » lors de votre randonnée. La carte Volcanologique de la Chaîne des Puys et sa notice vous seront d'une aide précieuse pour mieux appréhender l'intérêt de ces sites alternatifs.

Rappel de quelques consignes à respecter lors de vos balades en pleine nature :

- **Propriétés privées** : La majeure partie du territoire « Chaîne des Puys » et « Massif du Sancy » sont des propriétés privées. Les cheminements balisés font l'objet d'une convention afin de les laisser ouverts à l'accueil du public.
- **Estive** : Lors de vos balades vous allez traverser des zones d'estives où des troupeaux pâturent. Ces derniers sont très sensibles aux dérangements. Il est préférable de contourner les animaux calmement lorsqu'ils se trouvent sur le chemin.
- **Déchets** : Merci de prévoir un sac poubelle pour mettre vos déchets de pique-nique, de goûter ou autres. Vous trouverez des conteneurs sur presque tous les parkings.
- **Cueillette des fleurs** : De nombreuses fleurs sont protégées même certaines très communes. Nous vous conseillons de privilégier une photographie, un dessin ou tout simplement de les admirer pour éviter des confusions.